



MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA MICROFINANCE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

2020 N°024 /MASM/DC/SGM/DGAS/DFEA/SA/027SGG20

Tél : +229 60420202
www.social.gouv.bj
spmicrofinance@gouv.bj



FRATERNITE DES FRERES MINEURS CAPUCINS
CARITAS FRANCISCAINE /ORPHELINATS
CENTRE D'ACCUEIL ET DE PROTECTION DE
L'ENFANT ST JOSEPH / STE FAMILLE
Tél: 62356594/60600554/96001349/60600556
E-mail : caritas.franscaine@yahoo.fr



ORPHELINAT SAINTE FAMILLE DE LA FRATERNITE DES FRERES MINEURS CAPUCINS – CARITAS FRANCICAIN

PROJET DE CONSTRUCTION ET DE GESTION D'UNE BERGERIE DE CHEVRES ROUSSES DE MARADI EN VUE

DU SOUTIEN FINANCIER POUR LE CAPE

SAINTE FAMILLE DE DJEFFA

EN FAVEUR

- ✓ DES ORPHELINS, DES ENFANTS EN SITUATIONS DIFFICILES

Janvier 2026



TITRE DU PROJET

PROJET DE CONSTRUCTION ET DE GESTION D’UNE BERGERIE DE CHEVRES ROUSSES DE MARADI EN VUE DU SOUTIEN FINANCIER POUR LE CAPE SAINTE FAMILLE DE DJEFFA

PROMOTEUR DU PROJET

ORPHELINAT SAINTE FAMILLE DE LA FRATERNITE DES FRERES MINEURS CAPUCINS – CARITAS FRANCICAIN

Siège social : PK 3 DONATEN –COTONOU – BENIN.

Tel : +229 01 62 35 65 94/+229 01 62 58 07 36 / +229 01 91 27 51 32

Lot 100 DJEFFA-GLEGNONOU

E-mail : caritas.franciscaine@yahoo.fr / dfaiahismax@gmail.com /

SIEGE D'EXPLOITATION

PK16, DJEFFA, Route de PORTO-NOVO, Commune de SEME PODJI.

LIEU D'EXECUTION DU PROJET

Sur la ferme des Frères Mineurs Capucins à Ouessè, Commune de Ouidah, République du Bénin

DUREE DU PROJET

La durée de ce projet est de **dix-huit (18) mois**.

FINANCEMENT SOLICITE : **5400€ (cinq mille quatre cent euros)**

Plan du document

- 1. Historique de la maison d'accueil**
- 2. Situation actuelle**
- 3. Présentation de l'organisme demandeur**
- 4. Contexte et justification du projet**
- 5. Description du projet**
- 6. Cibles**
- 7. Financement**
- 8. Résultat attendu**
- 9. Quelques images**

1. HISTORIQUE

L’Ordre des Frères Mineurs Capucins est une réalité au Bénin depuis 1987 pour y implanter l’esprit de Saint François d’Assise, à travers la vie évangélique selon la constitution de l’ordre. C’est dans cette perspective que les Frères Mineurs Capucins du Bénin ont orienté leur charisme franciscain vers des activités visant à :

- Faire lier la prière à l’action,
- S’engager dans la promotion de la justice et la solidarité avec les plus démunis,
- Encourager les actions en faveur des droits de l’homme, les engagements sociaux, culturels et caritatifs,
- Apporter une aide et une assistance aux personnes malades, aux prisonniers et aux orphelins,
- Assurer la formation en alphabétisation, en cuisine et en puériculture des jeunes filles employées de maison.

Pour concrétiser ces objectifs, le Révérend Frère Vincent FEBI, l’un des premiers missionnaires capucins envoyés au Bénin, créa la maison d’accueil “Sainte Famille“ de Houhlémey (Donaten, Cité Vie Nouvelle) en 1991, en vue de porter assistance aux enfants en situation difficile qu’il rencontrait au cours de son apostolat. Pour appuyer l’action de son confrère, le Révérend Frère Jean LENTI fonda quelques années plus tard la Caritas Sainte Elisabeth en association avec les Sœurs Tertiaires Capucines, les Sœurs Clarisses Capucines et l’Ordre Franciscain Séculier (OFS). La fusion de ces deux structures est restée à l’actif du Frère Vincent et porte actuellement le nom de CARITAS FRANCISCAINE.

Malheureusement, la maison Sainte Famille créée par le Frère Vincent en 1991 a subi quelques années plus tard les affres de l’érosion côtière. Cette situation motiva l’acquisition sous le patronat de Sainte Marie Carmen d’une maison à Dandji, (par une bienfaitrice Marie Carmen) ladite maison qui a été réfectionnée et transformée depuis l’année scolaire 2010 – 2011 en la maison d’accueil Saint Pio précédemment en location.

En 2000, grâce à l’appui du **groupe Aleimar, (ONG italienne œuvrant dans le même sens), connu à Milano** et amené au Bénin par le Père Victor FIORINI, la CARITAS FRANCISCAINE a pu acquérir une nouvelle maison située juste derrière la paroisse Sainte Thérèse de l’Enfant Jésus de PK6 et dénommée “maison d’accueil Saint Joseph”. En outre, la

maison d'accueil Saint Joseph s'est révélée très tôt exigüe pour accueillir des enfants (au-delà d'une vingtaine en effectif). Ainsi le conseil de la custodie des capucins du Benin, en collaboration avec leur supérieur de la Province des Marches, a exigé grâce au soutien financier des amis de Recanati, une nouvelle et grande maison d'accueil (2 hectares) portant le nom de la première « **Sainte Famille** » emportée par l'érosion côtière. Elle a ouvert ses portes à DJEFFA derrière CAJAF COMMON, depuis Octobre 2008. Elle est dotée d'un complexe scolaire Privé qui est sous la protection de "Saint Joseph de Copertino" depuis Octobre 2011.

2. SITUATION ACTUELLE

CARITAS FRANCISCAINE des Frères Mineurs Capucins agissant à travers les orphelinats Sainte Famille de Djeffa et Saint Joseph de PK 6 accueille des enfants en situation de vulnérabilité et œuvre pour leur protection, leur éducation et leur bien-être. Le premier centre d'accueil est la maison mère contenant actuellement 46 orphelins et enfants vulnérables (mixtes) et un complexe scolaire, doté d'une cantine, ouvert au monde extérieur pour la socialisation des pensionnaires. Le second orphelinat est un petit centre annexe au premier et abrite actuellement 8 filles adolescentes. Depuis 2021, nous continuons l'accompagnement post réintégration jusqu'à l'insertion socio-professionnelle. La dépendance aux dons ponctuels limite la stabilité financière et la capacité de réponse aux besoins urgents.

3. PRESENTATION DE L'ORGANISME DEMANDEUR

La Caritas Franciscaine est une association à But Non Lucratif agréée et fonctionnant dans la ville de Cotonou et environs. Son siège social et administratif est à PK 3, DONATEN – COTONOU – BENIN, tandis que le siège d'exploitation est situé à **PK16, DJEFFA** Route de **PORTO-NOVO**, dans la Commune de SEME PODJI.

Elle est représentée par le Révérend Frère Maximin AHISSOU, Téléphone: +229 01 96 00 13 49 / 01 62 35 65 94, e-mail : **faiahismax@gmail/Caritas.franciscaine@yahoo.fr**

Le but principal de l'Association (Caritas Franciscaine) comme indiqué dans l'historique plus haut est d'accueillir et de prendre en charge des Enfants Orphelins et autres enfants en diverses situations difficiles et de porter assistance aux veuves en République du Bénin. Ainsi, la Caritas Franciscaine envisage et exécute des projets et activités liés au développement de cette catégorie d'enfants vulnérables, désœuvrés et sans soutien à travers la

République du Bénin. Aujourd’hui, après plus de Vingt Cinq (25) ans d’existence, l’Association propose d’assister 450 enfants orphelins, ceux en situation difficile et/ou enfants dits de la rue ainsi que des veuves.

Quelle est la pertinence du présent projet ?

4. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

De fait, rappelons ici que la République du Bénin est située dans la zone inter-tropicale, entre les parallèles 6°30 et 12°30 Nord et les méridiens 1° et 3°40 Est. Elle est limitée au Nord par la République du Niger et la République du Burkina Faso, au Sud par l’Océan Atlantique, à l’Ouest par la République Togolaise et à l’Est par la République Fédérale du Nigeria. Elle couvre une superficie de 114.763 km². Selon les projections démographiques de l’Institut National des Statistiques et Analyses Economiques INSAE (2006, 2012 et 2013), le quatrième Recensement Général de la Population et de l’Habitation (RGPH 4) a permis de dénombrer 10.008.749 habitants résidents des deux sexes dont 5.120.929 personnes de sexe féminin, soit 51,2% de la population totale. La zone littorale et sub-littorale dans le Sud (de la côte jusqu’au 7^e parallèle Nord) a un climat tropical humide ou sub-équatorial. La commune de Ouidah où nous voulons réaliser ce projet se trouve bien positionnée dans cette zone. La pluviométrie varie de 900 (à l’ouest) à 1300 mm/an (à l’est). La température moyenne annuelle y est de 26,5°C avec une humidité relative de 75% en moyenne par an. L’insolation moyenne annuelle y est de 2290 heures. Le pays est divisé en 12 départements, et en 77 communes.

Dans une dynamique de transition vers l’autonomie, la Caritas franciscaine initie ce projet intégré de **construction et de gestion d’une bergerie sur l’une des fermes de la Custodie d’une superficie de 2,5 hectares, sise à Ouessè dans la commune de Ouidah, laquelle ferme appartient à la fraternité des frères mineurs capucins sous la gestion d’un frère mineur capucin qualifié**. La commune de Ouidah, zone agricole, nécessite d’autres AGR (Activités Génératrices de Revenus) pour pallier la vulnérabilité des cultures. La chèvre rousse de Maradi (CRM) est considérée comme la "vache du pauvre", accessible et très productive. La CRM est reconnue pour sa capacité à s’adapter, bien qu’un suivi sanitaire et alimentaire soit nécessaire pour maximiser la production. Les recherches menées par « Bénin Fruits & Fleurs » mentionnent la possibilité d’importer cette race au Bénin pour des élevages durables. L’élevage de la **chèvre rousse de Maradi**, originaire du Niger, est une activité très

rentable et prolifique (2 à 6 chevreaux/an) à raison de deux portées d'un à trois chevreaux chacune par an. Surnommée « la vache du pauvre », elle est réputée pour sa peau de qualité, sa viande savoureuse et son lait abondant. Facile à élever en zone sahélienne, elle constitue une source de revenus clé, notamment pour l'autonomie. L'élevage ovin, adapté au contexte local, constitue une activité accessible, rentable et durable. Les revenus générés participeront à soutenir durablement les charges essentielles des deux orphelinats (alimentation, santé, scolarisation), tout en créant de l'emploi local.

Autrement dit, ce projet vise à implanter l'élevage de la chèvre rousse de Maradi à Ouidah, au Bénin, pour diversifier les revenus ruraux et améliorer la sécurité alimentaire. Pour ce qui concerne sa prolixité et sa rentabilité, la CRM offre une grande capacité de reproduction et une croissance rapide des petits, permettant une rentabilité en un an. Environ 8 mois après la naissance, c'est déjà commercialisable. Une portée dure 5 mois environ. En 18 mois, la durée du financement de ce projet, nous pourrons déjà avoir la vente de deux vagues de chevreaux, ce qui permettrait d'assurer la continuité de la production en l'absence de financement extérieur au projet. La viande est très appréciée et les peaux de Maradi ont une réputation mondiale, offrant des débouchés intéressants. Bien avant la vente directe d'animaux, nous avons aussi l'opportunité d'extraire le lait pour la production de fromage local, de yaourt à disposition des enfants et de leur cantine scolaire enrichissant ainsi leur alimentation au quotidien. La vente d'animaux permettra de couvrir les besoins vitaux en période de crise, renforçant la résilience des ménages ruraux ou des personnes à peu de moyens. L'investissement pour démarrer est relativement faible (achat de quelques têtes), ce qui rend le projet accessible à tous petits producteurs et même à nous.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique de modernisation de l'élevage caprin au Bénin, axée sur la productivité et la création de valeur ajoutée locale. Et grâce à la forte productivité de cette race (2 mises bas/an, 2 à 6 petits), il répond à la demande croissante en viande de qualité et au besoin d'autonomisation économique des ménages, en offrant une alternative rentable à l'agriculture traditionnelle.

5. DESCRIPTION DU PROJET

5.1. Résumé

Le projet intitulé “**PROJET DE CONSTRUCTION ET DE GESTION D’UNE BERGERIE DE CHEVRES ROUSSES DE MARADI EN VUE DU SOUTIEN FINANCIER POUR LE CAPE SAINTE FAMILLE DE DJEFFA**” est un projet que nous voulons mettre en place sur la ferme des Capucins à Ouessè (Ouidah) dans le souci d’offrir une source de revenu fiable et stable afin d’assurer au mieux les besoins vitaux aux enfants en situation difficile vivants dans nos maisons d’accueil.

5.2. Activités à mener

Au nombre des activités que nous souhaitons mener dans le cadre de ce projet, nous avons :

- La construction du local pouvant servir de bergerie
- L’achat des chèvres à élever
- L’acquisition du matériel de travail dans la bergerie.

5.3. Noms et Titres des Personnes demandeurs

- Révérend Frère Bernardin BOKO, Supérieur Régulier des Frères Mineurs Capucins au Benin ;
- Révérend Frère Maximin AHISSOU, Promoteur des œuvres de la fraternité des Frères Mineurs Capucins.
- Révérend Frère Mesmin KOHUNHA, Directeur du CAPE
- Révérend Frère Brice ANAGONOU, Gestionnaire de la ferme

5.4. Objectif

Objectif général

Il est de réunir les moyens durables pour le bon fonctionnement des différentes activités au sein de l’orphelinat afin d’assurer une prise en charge intégrale des enfants.

Dans ce cadre, deux objectifs spécifiques sont fixés à savoir :

Objectifs spécifiques

❖ **QS1 : Construction d'un local conforme aux normes d'élevage d'ovin**

Il s'agit de construire un local sur la ferme à Ouessè (Ouidah) aux normes nécessaires pour abriter un cheptel initial d'ovin.

❖ **QS2 : Equipement du local apprêté en cheptel initial de chèvre rousse de Maradi (CRM)**

Il s'agira d'acquérir une vingtaine de chèvres rousses de Maradi (CRM) en provenance du Niger pour l'opérationnalisation du local précédemment bâti.

6. **CIBLES**

6.1. **Bénéficiaires directs**

- Les enfants des maisons d'accueil Sainte Famille et saint Joseph ;
- Les apprenants du complexe scolaire Saint Joseph de Copertino ;
- Les populations démunies de Djeffa-Glégonou et de ses environs.

6.2. **Bénéficiaires indirects**

- Les Frères Mineurs Capucins ;
- Le personnel traitant et enseignant ;
- Les familles des enfants des maisons ;
- La République du Bénin.

7. **FINANCEMENT**

7.1. **Description technique des activités**

○ **Construction de la bergerie**

Construction avec des matériaux locaux résistants (tôles, bois, fixations) afin de garantir durabilité et maîtrise des coûts. **Coût estimé : 500 000 FCFA**

○ **Équipements et matériels**

Matériels	Unité	Prix unitaire	Prix total
Pelles avec manches	10	2000	20000
Brouette	01	45000	45000
Râteaux avec manches	10	2000	20000
Botte	01	1500	1500
Fil barbelé	02	130000	260000
Total			346.500 f CFA

- **Mise en exploitation**

	Unité	Prix unitaire	Prix Total
Achat initial des moutons	20	50000 f CFA	1 000 000f CFA
Alimentation et hygiène	8 sacs par mois et 144 sacs en 18 mois	7000f	1 008 000 f CFA
Suivi vétérinaire régulier	18	50000	900 000
Salaire de l’ouvrier	18 mois	70000	1 260 000

- **Ressources humaines**

Un agent d’élevage sera recruté à plein temps pour :

- L’alimentation quotidienne des animaux
- L’entretien de la bergerie
- Le suivi sanitaire

Salaire mensuel : 70 000 FCFA soit 1 260 000 FCFA en 18 mois.

7.2. Budget global et répartition

TABLEAU RECAPITITULATIF

DESIGNATION	MONTANT en FCFA
Construction du local	500 000
Equipements et Matériels	346 500
Achat de vingt (20) moutons (2 males et 18 femelles)	1 000 000
Alimentation	1 008 000
Soins vétérinaires	900 000
Salaire de l'ouvrier (18 mois)	1 260 000
TOTAL	5.014.500

Ce montant global est réparti comme suit :

	En FCFA	En Euros
Coût total du projet	5 014 500	7 715
Montant recherché	3 510 000	5 400
Participation locale	1 504 500	2 315

7.3. Gestion et gouvernance

La gestion du projet sera assurée par le frère chargé de la ferme avec :

- Un suivi financier rigoureux
- Des rapports périodiques
- Un réinvestissement prioritaire des revenus dans les orphelinats et la pérennisation de la bergerie. Les revenus issus des ventes permettront l'entretien de la bergerie, le renouvellement du cheptel et le financement durable des besoins de l'orphelinat.

En ce qui concerne les risques, des mesures d'atténuation aussi sont prises :

- **Maladies animales** : suivi vétérinaire régulier
- **Vols** : clôture et surveillance

- **Fluctuation des prix :** planification des périodes de vente et diversification

8. RESULTAT ATTENDU

- Il s’illustrera à travers l’installation et l’opérationnalisation de la bergerie afin que les bénéficiaires susmentionnés aient accès à une meilleure prise en charge alimentaire et sanitaire, leur sécurité quotidienne et l’épanouissement dans leur éducation intégrale. Il sera aussi manifeste par leurs rendements académiques.
- Création d’emploi local à Ouessè
- Contribution au développement économique local

CONCLUSION

La Maison sainte Famille de Djeffa abrite de nombreux investissements exigeant de fortes mobilisations de ressources. Ce projet est une activité génératrice de revenu qui constitue une solution concrète, réaliste et durable pour renforcer l’autonomie financière de l’orphelinat. Il s’inscrit pleinement dans une vision responsable où chaque projet construit aujourd’hui protège l’avenir des enfants.

Ce projet a été approuvé par :

Fr. Bernardin Boko,

Supérieur régulier de la Custodie
des Frères Mineurs Capucins du Bénin

ANNEXE



Un premier aperçu de l'orphelinat

L'un des dortoirs des enfants



Autre résidence



UN APERCU DE LA ZONE A EXPLOITER

Un aperçu du château de la ferme